



MED MSMEs
Policies for inclusive growth
THIS PROGRAMME IS FUNDED BY THE EUROPEAN UNION



**Support to an Enabling Business Environment for
MSMEs Development & Financial Inclusion**



**Financial Inclusion Policies and Innovative
MSME Financing in the South Med**

**Etat des lieux de l'Inclusion Financière en
Tunisie**

Brussels, December 1 - 2, 2022





Jamel BEN YAGOUB

Directeur Général de l'OIF
Banque Centrale de Tunisie

Plan:

- **Contexte de l'inclusion financière en Tunisie**
- **Les dates marquantes de l'Inclusion Financière en Tunisie**
 - *La structuration de l'activité de la Microfinance*
 - *La Création de l'Observatoire de l'Inclusion Financière « OIF »*
 - *Mesure de l'Inclusion Financière en Tunisie*
 - *Stratégie Nationale en Inclusion Financière*
- **Inclusion Financière en Tunisie : Réalisations & perspectives (Bilan, Enjeux & Opportunités)**

Contexte de l'Inclusion Financière



Analyse du contexte de l'Inclusion Financière en Tunisie

FORCES

- Architecture du système financier développée (23 banques, 19 assurances, 7 SA et 289 associations de microfinances ,8 Sté de leasing, poste et établissements de paiements) internationaux
- Réseau des institutions financières étendu
- Cadre juridique conforme aux normes et aux standards
- Infrastructure internet développée facilitant le développement de produits financiers digitaux
- Taux de pénétration mobile élevé
-

FAIBLESSES

- Système financier concentré sur le littoral
- Absence d'un organe juridiquement mandaté de promouvoir l'inclusion financière (champion de l'inclusion financière)
- L'absence d'un programme au niveau national sur l'éducation financière
- L'absence de l'information permanente et centralisée sur l'inclusion financière
- Dispositif juridique et opérationnel de protection de consommateur limité et non aligné aux normes internationales
- Offres des services financiers digitaux limité ,notamment, les services financiers numériques non adaptés aux besoins du consommateur
- Absence de l'interopérabilité pour le paiement mobile

SWOT

MENACES

- Taux d'analphabétisme élevé
- Taux de chômage élevé
- Taux de pauvreté élevé
- croissance économique non inclusive outre sa faiblesse actuellement
- Disparité régionale en termes d'infrastructure
- Cherté du service internet mobile
- Une grande préférence pour le cash
- Une part importante de l'économie informelle

OPPORTUNITES

- Un environnement favorable national et international pour la promotion de l'inclusion financière
- une politique gouvernementale volontariste pour le développement de l'inclusion financière
- Un écosystème sensibilisée
- Octroi des agréments pour les établissements de paiements
- Perspectives de croissance économique internationale post-COVID
- Volonté de bailleur de fonds étranger pour le financement de projets relatifs à l'inclusion financière
- Existence d'un Sand-Box au niveau de la BCT qui permet d'encourager les produits financiers digitaux

Les dates marquantes de l'Inclusion Financière en Tunisie



Dates Clés de l'Inclusion Financière en Tunisie:

2011 :

- Adoption de la « vision concertée pour le développement de la microfinance en Tunisie ».
- Création de l'Autorité de Contrôle de la Microfinance (ACM) par le décret-loi n° 2011-117 du 5 novembre 2011.

2012 :

- Autorisation des IMF à offrir des services de micro-assurance en vertu du décret n° 2012-2128 du 28 septembre 2012.

2016 :

- Création de l'Observatoire de l'Inclusion Financière (OIF) par la loi n° 2016-35 du 25 avril 2016.
- Création du statut d'établissement de paiement par la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016.
- Publication de l'arrêté du ministre des finances du 24 Août 2016 relatif à la protection de la clientèle des IMF.

2017 :

- Publication du décret gouvernemental n° 2017-1259 du 17 novembre 2017 fixant la composition et les règles d'organisation et de fonctionnement de l'OIF.

2018 :

- Démarrage de la première enquête nationale sur l'évaluation de l'inclusion financière en Tunisie.
- Publication de la circulaire relative aux Règles régissant l'activité et le fonctionnement des établissements de paiement.
- Adoption de la loi 2018-20 relative aux Startups.

2020 :

- Adoption de la loi 2020-30 relative à l'Economie Sociale et Solidaire.
- Adoption de la loi 2020-37 relative au Crowdfunding.

2022 :

- Publication de la circulaire relative l'exercice d'activité de renseignement de crédit.
- Publication de la circulaire relative aux mesures de traitement des réclamations de la clientèle.
- Élaboration du Programme National en Éducation Financière

La structuration de l'activité de la Microfinance

➤ **2011:** Adoption de la « *vision concertée pour le développement de la microfinance en Tunisie* »: pour une microfinance socialement responsable et pérenne qui contribue à la lutte contre l'exclusion financière, au développement harmonieux des régions et à la consolidation du tissu économique tunisien.

Les Axes stratégiques de cette vision sont :

- *Axe 1* :Mettre en place un cadre réglementaire et une supervision encourageant l'évolution du secteur
- *Axe 2* :Contribuer via la microfinance au développement des régions et segments prioritaires
- *Axe 3* :Structurer le secteur pour inscrire son impact dans la durée
- *Axe 4* :Promouvoir et accompagner une croissance responsable du secteur

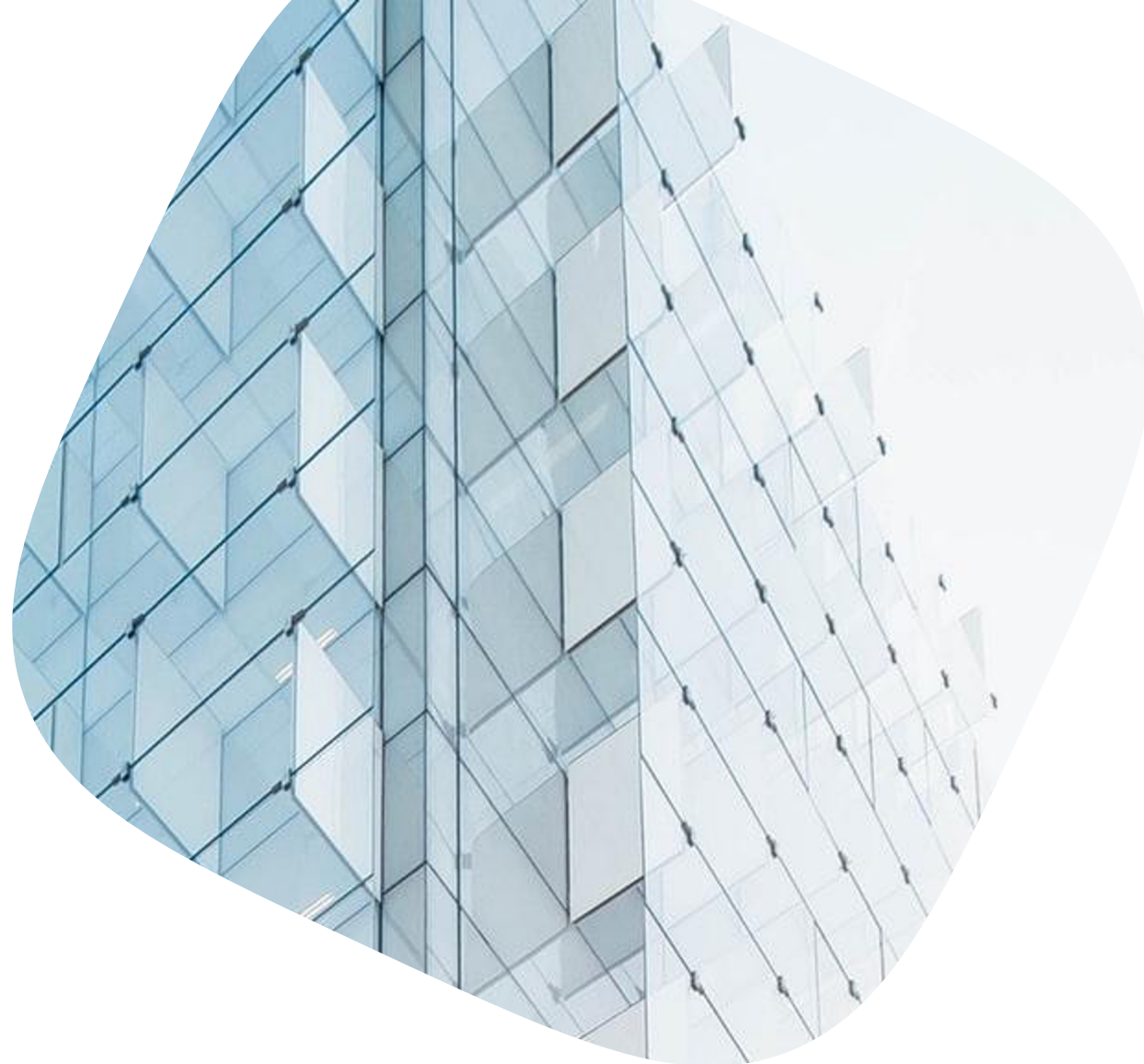
➤ Création de *l'Autorité de Contrôle de la Microfinance (ACM)* par le décret-loi n° 2011-117 du 5 novembre 2011.

➤ **2012:** Autorisation des IMF à offrir des services de micro-assurance en vertu du décret n° 2012-2128 du 28 septembre 2012.



OBSERVATOIRE DE L'INCLUSION FINANCIÈRE

POUR UN MEILLEUR ACCÈS AUX SERVICES FINANCIERS



Qu'est ce que L' Observatoire de l'Inclusion Financière ?

- **L'Observatoire de l'Inclusion Financière (OIF)** a été créé à la suite de la promulgation de la loi 2016-35 du 25 Avril 2016 portant statuts de la Banque Centrale de Tunisie.
- Selon le titre 6 dudit loi (loi 2016-35 du 25 Avril 2016), l'observatoire de l'inclusion financière a pour objectifs **l'évaluation et le suivi de l'évolution d'accès aux services financiers en Tunisie.**
- L'intervention de l'observatoire couvre toutes les données relatives à l'accès et l'utilisation des informations financières et non financières ainsi que les données relatives à la qualité des services financiers et leur effet dans l'amélioration des conditions de vie de la classe qui n'est pas en mesure d'accéder à ces services.



Missions de l'Observatoire de l'Inclusion Financière

Collecte des données et des informations relatives à l'accès aux services financiers et leur exploitation et la mise en place à cette fin d'une base de données

Suivi de la qualité des services fournis par les établissements exerçant dans le secteur financier, notamment sur le plan de satisfaction des besoins de la clientèle

Information et renseignement sur les services et produits financiers et leur coût

Confection d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs permettant de mesurer le coût des services financiers et leur degré de satisfaction de la clientèle et le degré d'inclusion financière

Réalisation d'études sur les services financiers et leur qualité et organisation de consultations sectorielles à cet effet

Aide au Gouvernement dans l'élaboration des politiques et programmes visant à promouvoir le champ de l'inclusion financière



Les organes de gouvernance de l'OIF

Le Conseil de l'observatoire

L'observatoire est dirigé par un conseil qui se charge en général du suivi de l'activité de l'observatoire en relation avec les missions qui lui incombent

Le conseil scientifique

Présidé par le directeur général de l'observatoire, le conseil scientifique joue principalement un rôle consultatif.

La Direction Générale

La direction générale de l'observatoire est dirigée par un directeur général.
Elle assure l'exécution des différentes missions de l'OIF.

Le modèle économique de l'OIF

Une gouvernance à la faveur d'un rôle actif et avant-gardiste de l'OIF

**Éducation financière
et protection des
consommateurs**

Information, Conseils et Orientation
pour améliorer l'accès responsable aux
services financiers

**Base de données sur
l'Inclusion Financière**

Un acteur de référence dans la
production d'indicateurs et de rapports
sur l'inclusion financière

Études et Recherche

Laboratoire de recherche pour le
développement de l'inclusion
financière

Tisser des partenariats

Coordination, coopération entre les différents acteurs dans le domaine de l'inclusion financière

communication

Mesure de l'Inclusion Financière en Tunisie



Enquête Nationale sur l'Inclusion Financière: Objectifs

- Evaluation de la pénétration des services financiers formels et informels
- Définition des profils des utilisateurs et non utilisateurs de produits et services financiers
- Mesure de la satisfaction vis-à-vis de l'offre actuelle
- Identification des barrières à l'usage
- Identification des attentes et besoins en produits et services financiers
- Mesure du niveau de connaissance ou d'éducation financière



Enquête Nationale sur l'Inclusion Financière: Démarche

Population ciblée

- Individus âgés de 18 ans ou plus
- Microentreprises (employant 5 salariés ou moins)

Echantillon

- 5000 individus
- 800 microentreprises

Dimensions couvertes


- Usage (9 indicateurs)
- Accès (4 indicateurs)
- Qualité (7 indicateurs)




Résultats Enquête Individus


PERCEPTION / CONNAISSANCE FINANCIERE

MOYEN

38%  des Tunisiens¹ considèrent que le coût des services financiers est accessible

37%  des Tunisiens considèrent que les services financiers correspondent à leurs besoins

47%  des Tunisiens considèrent que les services financiers sont rapides

27%  des Tunisiens considèrent avoir assez d'informations pour se protéger/émettre un recours en cas de litige lié aux services financiers

53%  des Tunisiens ont confiance dans les institutions financières formelles


3,1/7 Score moyen obtenu par les Tunisiens à un test de connaissance financière

ACCES PHYSIQUE

BON

86%  des Tunisiens habitent/travaillent à moins de 30 minutes d'un point d'accès d'une institution financière formelle


91  points d'accès aux services financiers pour 100 000 adultes

38  distributeurs automatiques de billets pour 100 000 adultes

USAGE

TRES FAIBLE


9%  des Tunisiens sont des clients actifs (au moins 3 transactions mensuelles sur un compte-client dans une IFF²)

61%  des Tunisiens sont clients d'une institution financière formelle (banques, la Poste, IMF, assurances hors obligatoires)


USAGE PAR SERVICE

TRES FAIBLE


17%  des Tunisiens utilisent mensuellement un moyen de paiement se substituant au cash

16%  des Tunisiens ont eu un crédit formel³ l'année passée... et **66%** un crédit informel⁴

17%  des Tunisiens ont épargné sur un compte rémunéré l'année passée... et **24%** peuvent faire face de manière formelle à un imprévu⁵ de 400 TND

11%  des Tunisiens déclarent avoir bénéficié de services non-financiers⁶ liés à la gestion financière

2%  des Tunisiens sont assurés (hors assurances obligatoires)

45%  des Tunisiens ont utilisé un service formel de transfert d'argent au cours des 12 derniers mois

3%  des Tunisiens ont déjà utilisé un service financier sur téléphone mobile

Résultats Entreprises

PERCEPTION / CONNAISSANCE FINANCIERE

MOYEN

32%



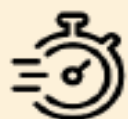
des micro-entreprises considèrent que le coût des services financiers est accessible

37%



des micro-entreprises considèrent que les services financiers correspondent à leurs besoins et 51% avoir accès à des solutions leur permettant de développer leurs activités

49%



des micro-entreprises considèrent que les services financiers sont rapides

30%



des micro-entreprises considèrent avoir assez d'informations pour se protéger/émettre un recours en cas de litige lié aux services financiers

52%



des micro-entreprises ont confiance dans les institutions financières formelles

4,0/7

Score moyen obtenu par les gérants de micro-entreprises à un test de connaissance financière

ACCES PHYSIQUE

BON

94%



des gérants de micro-entreprise habitent/travaillent à moins de 30 minutes d'un point d'accès d'une institution financière formelle

91



points d'accès aux services financiers pour 100 000 adultes

38



distributeurs automatiques de billets pour 100 000 adultes

USAGE

TRES FAIBLE



25% des micro-entreprises sont des clientes actives (au moins 3 transactions mensuelles sur leur compte-client de micro-entreprise dans une IFF¹)

55% des micro-entreprises sont clientes d'une institution financière formelle (banques, la Poste, IMF, assurances hors obligatoires)

Au surplus, 24% des gérants utilisent leur compte personnel pour leur micro-entreprise

USAGE PAR SERVICE

TRES FAIBLE

34%



des micro-entreprises utilisent mensuellement un moyen de paiement se substituant au cash

6%



des micro-entreprises sont assurées (hors assurances obligatoires)



33% des micro-entreprises ont eu un crédit formel² l'année passée.

31% n'ont pas dû fournir de sûreté pour obtenir ce financement formel

46% des micro-entreprises ont eu un crédit informel³ l'année passée



19% des micro-entreprises déclarent avoir bénéficié de services non financiers⁵ liés à la gestion financière

40%



des micro-entreprises peuvent faire face de manière formelle à un imprévu⁴ de 400 TND



4%

des micro-entreprises ont déjà utilisé un service financier sur téléphone mobile

Stratégie Nationale de l'Inclusion Financière en Tunisie (SNIF)



Stratégie Nationale d'Inclusion Financière : Les principales réalisations

Les Axes	Les réalisations
La Finance Digitale	<ul style="list-style-type: none">• Un socle réglementaire propice:<ul style="list-style-type: none">• A l'émergence de prestataires non bancaires des services de paiement et d'intermédiaires dans le domaine• Au renforcement des règles de transparence et de sécurité au profit de l'utilisateur• Asseoir les conditions d'accès au marché des paiements numériques favorables à une concurrence saine et efficace.• Des infrastructures de paiement modernes et résilientes<ul style="list-style-type: none">• Standardiser les exigences techniques et consacrer l'interopérabilité• Un switch de paiement national• Une surveillance efficace de l'écosystème des paiements
La Micro assurance	<ul style="list-style-type: none">• L'arrêté du 4 mai 2021 fixe les catégories d'assurance que peuvent distribuer les Institutions de Micro Finance (IMF) en convention avec des compagnies d'assurance.
Le Refinancement	<ul style="list-style-type: none">• Formation d'un comité de réflexion pour l'étude de la possibilité d'un fonds de refinancement de la microfinance
L'Économie Sociale et Solidaire	<ul style="list-style-type: none">• Une loi sur l'économie sociale et solidaire• Promulgation de la loi n° 2020-37 du 6 août 2020, relative au « Crowdfunding »
L'Éducation Financière	<ul style="list-style-type: none">• Élaboration du Programme National en Éducation Financière

**Inclusion Financière en
Tunisie:
Bilan, enjeux & opportunités**



Inclusion en Tunisie : Bilan

- Évolution du cadre légal et réglementaire régissant l'activité de paiement.
- Des disparités en termes d'inclusion financière en fonction du genre, du revenu, de la zone géographique. Les femmes, les particuliers à bas revenu, les entrepreneurs, les très petites entreprises sont les moins incluses financièrement.
- Le manque de confiance dans les institutions financières, le coût des services et le niveau limité de l'éducation financière constituent les freins au développement de l'inclusion financière.

Inclusion financière: enjeux

Levier pour une croissance
inclusive

Décashing :

digitalisation pour drainer
une liquidité hors système
formel

Saving:

Micro-épargne
Micro-assurance

Risking:

Amélioration de l'appétit
aux risques du système
financier

Inclusion en Tunisie : Opportunités

- Amélioration de l'inclusion financière de 7,5 millions de particuliers génèrait 6,1 milliards de dinars (1,9 milliard de USD) de revenu brut pour les acteurs financiers (3,6 provient du crédit logement et 2,1 assurance complémentaire)
- Le développement de la micro-épargne permet de mobiliser 800 millions de dinars (249 M USD)
- la micro-assurance attirerait aussi 3 millions de particuliers et génèrerait près de 130 MTND (41 M USD) de revenu pour les acteurs de marché.
- des services financiers ciblant 830 mille TRE génèraient 1,9M TND (590M USD) de revenu brut pour les acteurs financiers.
- Adaptation des services financiers pour 694 mille auto-entrepreneur et TPME formelles génèrait 1,3 mille TND (405 M USD) de revenu.
- un financement potentiel au profit de 313 mille auto-entrepreneurs et TPME rapporterait 1,1 mille TND (342USD) de revenus bruts aux institutions financières.

➤ *L'inclusion financière est un gisement de croissance sous exploiter qui permet d'augmenter la croissance de 1 à 2%*

Inclusion Financière en Tunisie : Défis

- La gouvernance de l'inclusion financière : optimisation des rôles des institutions de l'Etat et développement d'un partenariat public-privé impliquant tout l'écosystème financier .
- L'accélération du processus de la digitalisation par une forte digitalisation des paiements de services publics (l'Etat exemple) et la refonte du modèle économique des établissements de paiement.
- L'Institutionnalisation de l'éducation financière pour qu'elle devienne une politique publique conduite par une institution dédiée avec un système de gouvernance garantissant la pérennité de cette activité.
- la refonte du dispositif de la protection du consommateur les services financiers pour qu'il soit un outil de renforcement de la confiance dans les services financier
- la refonte de la régulation du système financier vers l'unification des différentes autorités et la suppression du cloisonnement afin de favoriser la fusion des offres des services financiers.
- l'optimisation des instruments financiers de l'Etat (banques publiques, poste, CDC, BTS, BFPME, etc.) pour avoir une offre de service financier publique en harmonie et en parfaite symbiose avec l'objectif de l'Etat de développer l'inclusion financière.

The background features a complex, abstract geometric pattern. It consists of numerous overlapping triangles and squares in various shades of blue, teal, and lime green. The shapes are arranged in a way that creates a sense of depth and movement, with some elements appearing to recede into the distance while others are in sharp focus. The overall effect is a vibrant, multi-colored mosaic.

THANK YOU
MERCI